VIVRE À CHAUDFONTAINE

N° 172
FÉVRIER / MARS 2019

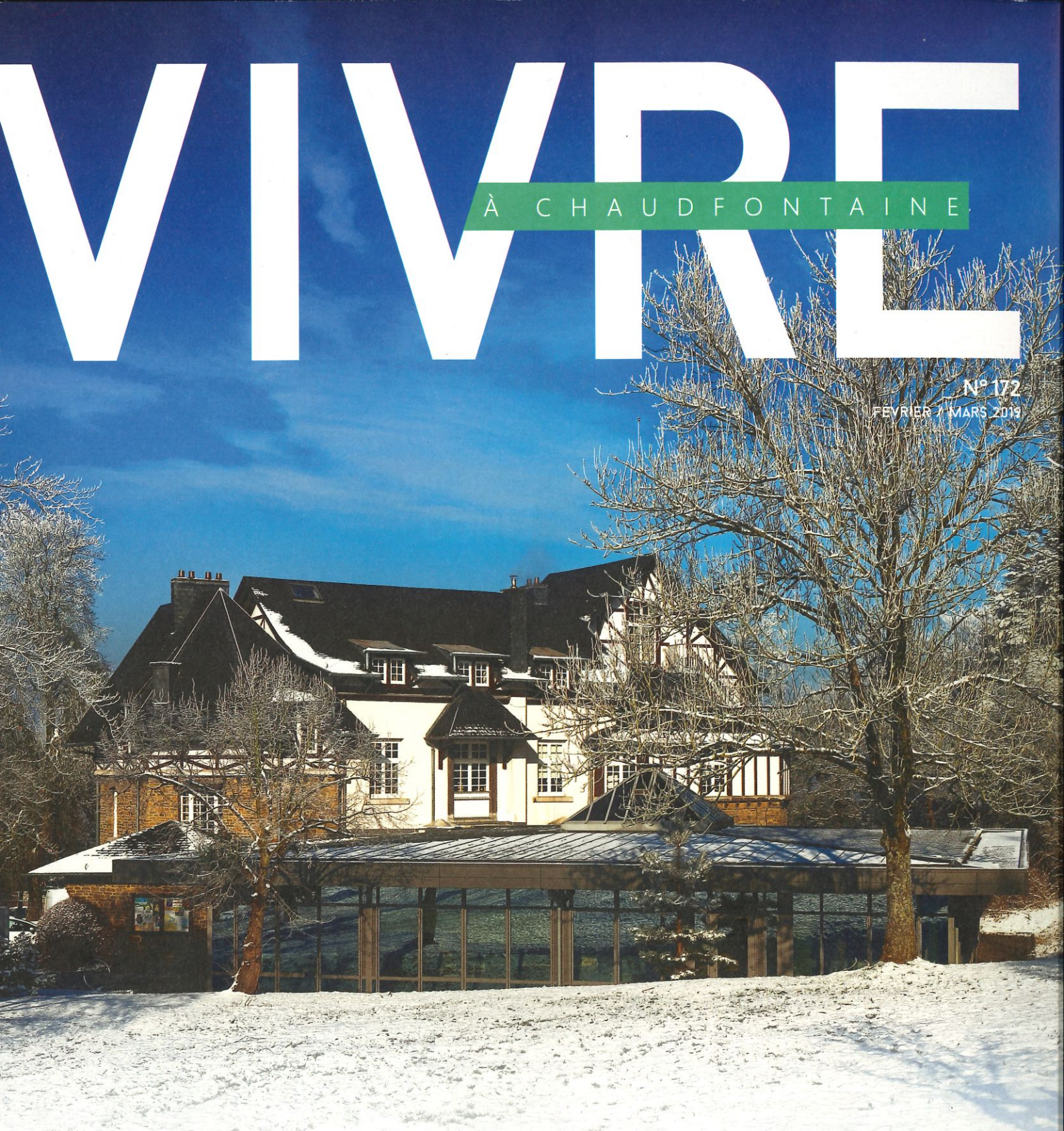

CONSEIL COMMUNAL

IDENTIFIEZ VOS NOUVEAUX CONSEILLERS

DÉCOUVREZ LEURS VISAGES ET LEURS COORDONNÉES

▸PORTRAIT

MARATHONIEN À 65 ANS !

VICTOR TILKIN, UNE FORME EXEMPLAIRE

▸BIEN-ÊTRE

CONSERVONS LA PURETÉ DE L'EAU DE CHAUDFONTAINE

SÉCURISATION DES CITERNES À MAZOUT

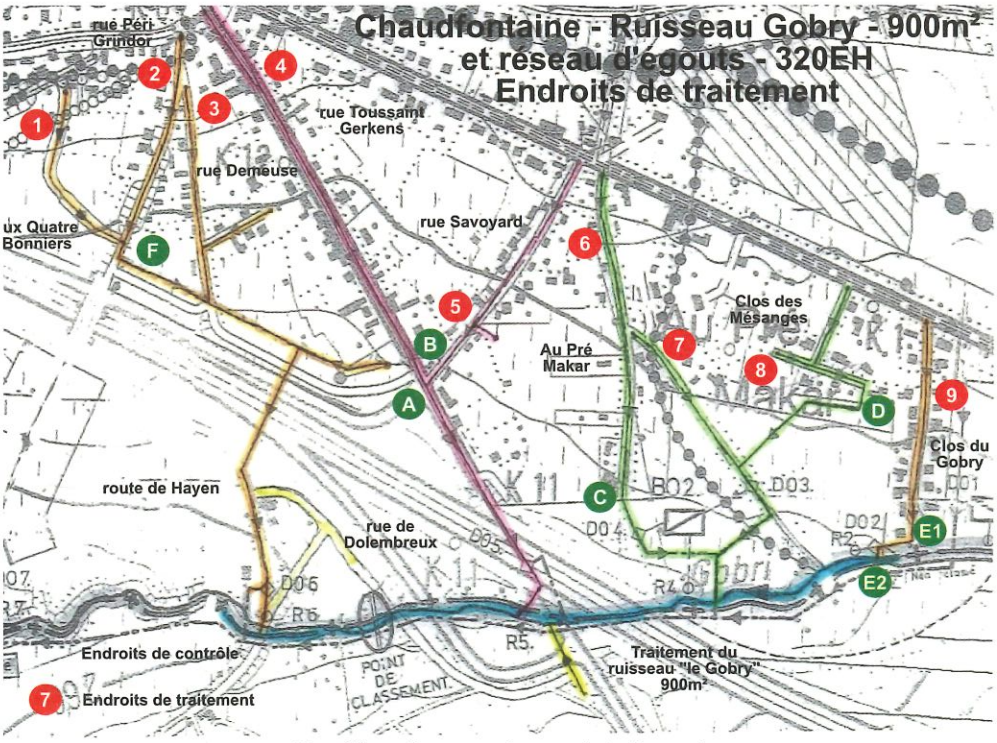

Plan d'égouttage avec taques de traitement

Traitement biologique

ASSAINISSEMENT DES RUISSEAUX ET DU RÉSEAU D'ÉGOUTTAGE

En vue d'améliorer l'environnement et le cadre de vie, la commune de Chaudfontaine, en collaboration avec une société spécialisée dans le domaine de la biotechnologie environnementale, a entrepris depuis quelques années, des traitements biologiques par bactéries permettant de réduire considérablement l'envasement des étangs et les odeurs parfois « nauséabondes » de certains ruisseaux.

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT DES TRAITEMENTS

Au niveau régional, les P.A.S.H. (Plan d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique) de la Vesdre et de l'Ourthe identifient et clarifient l'appartenance de chaque parcelle à une zone d'assainissement définie:

1. la **zone à régime d'assainissement collectif** (anciennement appelée zone d'égouttage). Ce sont des zones dans lesquelles il y a ou il y aura des égouts qui doivent être reliées à des stations d'épuration collectives;
2. **la zone à régime d'assainissement autonome** (anciennement appelée zone d'épuration individuelle). Ce sont des zones dans lesquelles les habitants doivent assurer eux-mêmes, individuellement ou en petites collectivités, l'épuration des eaux usées;
3. les **zones transitoires** qui n'ont pu encore être classées pour différentes raisons mais auxquelles sera attribué soit le régime collectif, soit le régime autonome.

Dans l'attente de la mise en œuvre des mesures prévues par les P.A.S.H. sur plusieurs années, certains ruisseaux sont actuellement alimentés par des réseaux d'égouttage qui se rejettent en direct dans le cours d'eau. Les ruisseaux ont donc tendance à se ré-envaser et ils ne peuvent pas assurer seuls un équilibre écologique. C'est ainsi qu'il y a lieu de résoudre le problème à la source et de traiter également les réseaux d'égouttage en question.

Les traitements avec bactéries ainsi pratiqués permettent de dégrader, in-situ, les dépôts organiques et les graisses et d'éliminer les odeurs aussi bien dans les égouts et les ruisseaux mais aussi les étangs du parc communal.

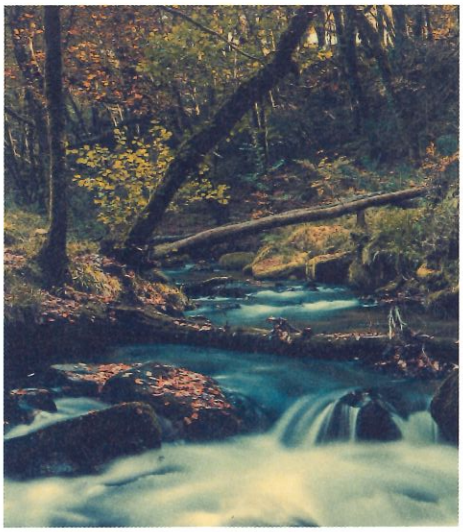

ENQUÊTE PUBLIQUE - DONNONS VIE À L'EAU!

Programme, calendrier de travail relatifs à l'élaboration des troisièmes plans de gestion et synthèse provisoire des questions importantes.

Dans le cadre de la **directive européenne sur l'eau**, une enquête publique est organisée du **19/12/2018 au 18/06/2019** inclus.

Vous êtes invité à donner votre avis sur le programme, le calendrier et les questions importantes proposées pour protéger nos rivières, nos fleuves et nos eaux souterraines.

Les documents sont consultables dans votre commune, aux sièges des contrats de rivière* et sur le site internet: **eau.wallonie.be**

Vos observations écrites peuvent être envoyées à la DGARNE, soit:

- ✓ via le site web **eau.wallonie.be**
- ✓ par courriel à **eau@spw.wallonie.be**
- ✓ par courrier postal au **Secrétariat de la Direction des Eaux de Surface de la DGARNE, avenue Prince de Liège, 15 - 5100 JAMBES**

Vos observations verbales pourront être recueillies dans votre Administration communale aux jours et heures habituels d'ouverture ou sur rendez-vous, à déterminer avec la personne de contact de votre commune: Service de l'Environnement, Monsieur Stéphan Poncelet, chef de bureau éco-conseiller, tél.: 04.36.15.476 (67)

Traitements réalisés

TRAITEMENTS PAR PRODUITS BIOLOGIQUES À CHAUDFONTAINE

Endoits	Ruisseau (m^2)	«Égouts» (équivalent habitants)	Début traitements	Résultats
Beaufays	7 collines 250 m^2»	«Bel Fays 220EH»	Mars 2008	Pas mesurable mais propre
Beaufays	Gobry 900 m^2	580EH	Avril 2013	71 % en 36 mois
Beaufays	Sur les Huts 300 m^2	100EH	Août 2014	Pas mesurable mais propre
Ninane	Belles Promenades 250 m^2	65EH	Décembre 2015	Pas mesurable mais propre
Ninane	Fond des Cris 600 m^2	Théo Renville 65EH»	Janvier 2017	Pas mesurable mais propre
Beaufays/ Ninane	La Pailette 1400 m^2	466 EH	Janvier 2018	En cours
Embourg	Étang Parc Jean Gol	75m^2	Mars 2008	41 % en 18 mois
Embourg	Étang Parc Jean Gol	250m^2	Mars 2008	32 % en 18 mois

Ruisseau du Gobry avant

Ruisseau du Gobry après

Traitements des réseaux d'égouts

A ce jour, les investissements consentis pour assainir les ruisseaux de manière biologique se poursuivent pour assurer le maintien de l'équilibre biologique des biotopes hydriques. Indépendamment de ces mesures, il est également important que tout un chacun prenne conscience que l'action citoyenne au quotidien est aussi nécessaire pour préserver, voir améliorer, ce patrimoine naturel constitué par les rivières et les ruisseaux entre autres.